

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE
FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Séance d'information informelle avec le Secrétariat pour discuter de la date et du lieu de la CoP20 de la CITES
12h00-13h00 (heure de Genève), 26 juin 2024

AIDE-MEMOIRE

1. Mot de bienvenue de la Présidente du Comité permanent et de la Secrétaire générale.

La Présidente du Comité permanent (présidence du Comité permanent - États-Unis d'Amérique), Rosemarie Gnam, et la Secrétaire générale, Ivonne Higuero, accueillent les membres et les membres suppléants du Comité permanent à la réunion d'information informelle. La Présidente explique que cette réunion informelle a pour objectif de fournir des informations sur les derniers développements concernant la 20e session de la Conférence des Parties (CoP20) ; la Secrétaire générale mentionne que le Secrétariat a œuvré avec le Sous-comité des finances et du budget pour identifier les moyens de financer la CoP si elle était accueillie à Genève et avec les services d'achat pour lancer les différents processus d'achat si la session devait se tenir à Genève.

2. Offre du gouvernement de l'Ouzbékistan d'accueillir la CoP20.

La Présidente annonce que l'Ouzbékistan a soumis au Secrétariat une offre formelle d'accueillir la CoP20 en Ouzbékistan et invite le représentant de l'Ouzbékistan à se joindre à la réunion.

3. Présentation de l'offre par les représentants du gouvernement de l'Ouzbékistan.

M. Jakhongir Talipov, Chef du Département de la coopération internationale et des subventions auprès du Ministère de l'écologie, de la protection de l'environnement et du changement climatique de la République d'Ouzbékistan, fait une présentation devant les représentants du Comité permanent. Il met en lumière l'engagement de l'Ouzbékistan en faveur du programme mondial pour l'environnemental et présente les initiatives prises par l'Ouzbékistan en faveur de la restauration des forêts et des paysages et de l'expansion des aires protégées. Il exprime l'espoir que l'offre de l'Ouzbékistan d'accueillir la CoP20 soit acceptée et présente les installations du complexe touristique Silk Road Samarcande qui comprend un centre de congrès spacieux. La 14e session de la Conférence des Parties (CoP14) de la Convention sur les espèces migratrices (CMS) et la 21e session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC 21) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) se sont déjà tenues dans ce centre de congrès. Ce complexe touristique situé à l'extérieur de Samarcande comprend huit hôtels accessibles à pied depuis le centre de congrès et se trouve non loin du nouvel aéroport international de Samarcande.

La Présidente demande s'il y a des questions à poser au représentant de l'Ouzbékistan.

Le Japon remercie l'Ouzbékistan pour son offre et propose qu'elle soit acceptée, compte tenu des coûts liés à l'organisation de la CoP à Genève, qui est une ville onéreuse. Il estime également que ce serait la première fois que la CoP se tiendrait en Asie depuis 2013, ce qui serait bénéfique pour la région et favoriserait la coopération internationale.

La Belgique, rejointe par la Nouvelle-Zélande, les États-Unis d'Amérique et le Sénégal, remercie également l'Ouzbékistan pour son offre et demande si les installations de Samarcande seraient assez grandes pour répondre aux exigences d'une CoP de la CITES, à savoir la tenue de deux comités parallèles dans des salles assez grandes pour accueillir le nombre habituel de délégués participant à une CoP de la CITES, en notant que l'Ouzbékistan, dans sa présentation, a mentionné que d'autres installations sont en cours de construction.

L'Inde et la Nouvelle-Zélande font savoir en outre que l'Ouzbékistan a excellé en tant qu'hôte de la CoP14 de la CMS.

L'Ouzbékistan précise que des installations supplémentaires d'une surface totale de 11 000 m² seront achevées d'ici la fin de 2024 et qu'il attend une visite du Secrétariat afin d'attribuer les différentes installations.

La Présidente remercie le Représentant de l'Ouzbékistan qui quitte alors la séance.

4. Examen de l'offre

La Présidente du Comité permanent suggère que le Comité permanent accepte l'offre et demande au Secrétariat d'œuvrer avec l'Ouzbékistan afin de signer un Accord du pays hôte et de finaliser les dates et le lieu de la CoP20.

Se référant à l'expérience de la CoP14 de la CMS, la Belgique demande si le Secrétariat a pris les mesures nécessaires pour s'assurer que les dates de la CoP sont définitives et ne seront pas reportées. Elle propose en outre que le Secrétariat de la CITES prenne contact avec le Secrétariat de la CMS afin de bénéficier de leur expérience récente. Elle souligne une fois de plus l'importance non seulement de la taille des deux salles de réunion, mais aussi de leur proximité. En effet, les deux salles doivent être aussi proches que possible pour permettre aux petites délégations de passer rapidement d'une salle à l'autre pour examiner les nouveaux points de l'ordre du jour ou en cas de vote. Comme dernière question, elle demande si la tenue de la CoP à Genève serait toujours possible si les installations en Ouzbékistan n'étaient pas considérées comme adéquates pour une CoP de CITES et si le Secrétariat a déjà signé des engagements financiers pour une tenue de la CoP à Genève.

Le Sénégal pose des questions sur les exigences en matière de visa pour l'Ouzbékistan.

La Secrétaire générale indique qu'aux termes de la résolution Conf. 19.1, le pays hôte candidat doit signer l'Accord du pays hôte de la CoP au plus tard 60 jours après la décision de tenir la session en dehors du pays qui accueille le Secrétariat. Le Secrétariat partagera un projet d'accord du pays hôte avec l'Ouzbékistan et travaillera avec ce pays pour confirmer la date et le lieu de la session. L'Accord du pays hôte contiendra les dates fermes de la CoP.

La Secrétaire générale indique que certains membres du personnel de la CITES ont assisté à la CoP de la CMS ou soutenu les collègues de la CMS à Samarcande en tant que personnel supplémentaire sur place. Elle confirme que les échanges se poursuivront avec le Secrétariat de la CMS, mais aussi avec le Secrétariat de l'UNCCD.

La Secrétaire générale confirme que le Secrétariat se rendra à Samarcande avant la date limite de 60 jours pour la signature de l' du pays hôte afin de s'assurer que les conditions requises pour les deux salles de réunion sont satisfaites. Elle ajoute également que les citoyens d'une centaine de pays peuvent se rendre en Ouzbékistan sans visa et que le Secrétariat travaillera avec l'Ouzbékistan pour garantir la gratuité des visas pour les autres.

En ce qui concerne la tenue de la CoP à Genève, le Secrétariat n'a pas signé d'accord d'achat, mais pourrait devoir compenser le temps passé par le Bureau des achats de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) à rechercher un lieu de réunion pour la CoP à Genève. En outre, la Secrétaire générale a indiqué que le Secrétariat attendra la fin de la visite à Samarcande pour informer l'ONUG des décisions prises. Par ailleurs, en cas d'imprévu, une CoP en ligne pourrait être l'unique solution pour approuver le budget du Fonds d'affectation spéciale qui doit être renouvelé avant la fin de l'année 2025.

5. Conclusions

En résumé, la Présidente du Comité permanent exprime sa profonde gratitude à l'Ouzbékistan pour son offre et conclut en disant que le Comité permanent convient que le Secrétariat œuvre avec l'Ouzbékistan pour signer un Accord du pays hôte dans les 60 prochains jours et après une visite du Secrétariat à Samarcande afin de s'assurer que les installations proposées répondent aux exigences d'une CoP de la CITES.

En clôturant la séance d'information, la Présidente du Comité permanent, rejointe par la Secrétaire générale, remercie les membres et les membres suppléants pour leur présence et leur engagement et exprime le fervent espoir que la CoP20 puisse se tenir en Ouzbékistan en 2025.

Liste des participants

Membre	
AFRIQUE	
Maroc	Hayat Mesbah Latifa Sikli
Madagascar (Vice-présidence du Comité permanent)	ABSENT
Kenya	ABSENT
Tchad	ABSENT
Sénégal (suppléant)	Abba Sonko Dairou Diallo Plaidoyer pour Rokhaya
Zambie (suppléant)	ABSENT
République-Unie de Tanzanie (suppléant)	Elisante Ombeni
République démocratique du Congo (suppléant)	ABSENT
ASIE	
Indonésie	ABSENT
Koweït	Makiya Albaghli
Japon	Akira Osawa Mariko Watanabe Masami Fukata
Inde (suppléant)	Gobind Sagar Bhardwaj
Singapour (suppléant)	Xie Renhui
Chine (suppléant)	Ronghong Shi Wei Ji Yan Zeng
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD ET CARAÏBES	
Brésil	ABSENT
Honduras	ABSENT
République dominicaine	Nelson García Marcano
Equateur (suppléant)	ABSENT
Nicaragua (suppléant)	Judith Perez
Cuba (suppléant)	Viana Barceló
EUROPE	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Caroline Daisley Dornford Rugg
Géorgie	Teona Karchava
Belgique	Elke Malfait Miet Van Looy
Pologne	Karol Wolnicki Wojciech Piwowarski
Bélarus (suppléant)	ABSENT
Israël (suppléant)	ABSENT
Espagne (suppléant)	Carolina San Martin
Irlande (suppléant)	ABSENT
AMÉRIQUE DU NORD	
Etats-Unis d'Amérique (Présidence du Comité permanent)	Rosemarie Gnam Annie Arbuthnot Naimah Aziz Shireen Yousef
Canada (suppléant)	Erin Down
Océanie	
Nouvelle-Zélande	Sarah Bagnall
Australie (suppléant)	Harriet Simes Rhedyn Ollerenshaw

DÉPOSITAIRE	
Suisse	Matthias Loertscher
PAYS HÔTE PRÉCÉDENT	
Panama	ABSENT
INVITE	
Ouzbékistan	Jakhongir Talipov
	Javokhir Abdukhalikov